

## **Concertation sur le projet de Pôle d'échanges multimodal (PEM) Gare cœur d'Agglo**

**Compte-rendu de l'atelier qui s'est déroulé le 23 septembre de 18h30 à 20h00 au  
Tiers Lieu, à Creil**

**« Donnez votre avis sur le futur réseau cyclable »**

### Les trois objectifs de l'atelier :

- Préciser les aménagements cyclables prévus à l'échelle du PEM et présentés en réunion publique le 7 juillet, afin de recueillir les avis des usagers avant la désignation de la maîtrise d'œuvre des parvis prévue en 2026.
- Préciser les itinéraires cyclables envisagés dans le cadre du projet de Schéma communautaire des mobilités actives à l'échelle de Gare cœur d'agglo, afin de recueillir les avis des usagers sur les propositions d'itinéraires cyclables prioritaires pour desservir le PEM.
- Préciser les besoins en services à développer dans le pôle gare, pour favoriser l'usage du vélo.

### Participants :

La participation à l'atelier était ouverte au public (habitants, usagers...) et aux professionnels, sur inscription.

30 personnes ont participé.

- Elu présent : Emmanuel Perrin, Conseiller communautaire délégué aux mobilités actives
- Présence d'habitants de Creil et de Nogent-sur-Oise
- Services techniques des Mairies de Nogent-sur-Oise et de Creil
- Services de l'ACSO
- Services du Département de l'Oise
- Services de la Région Haut-de-France
- Représentante du SMTCO
- Représentants de RATP Dev (réseau de bus de l'ACSO)
- Agence d'urbanisme Oise-les-Vallées
- Office du tourisme de l'ACSO
- Cabinet IMMERGIS
- Agence AIA
- Président du Conseil de coopération citoyenne de Nogent
- Membres du Conseil de développement de l'ACSO
- Vélo Oise

## Déroulé de l'atelier

*1<sup>er</sup> temps : Introduction, présentation d'un film et cadrage de l'atelier*

**En introduction**, Emmanuel Perrin, Conseiller communautaire délégué aux mobilités actives a rappelé les objectifs de l'ACSO pour favoriser la marche à pied et sécuriser l'usage du vélo du quotidien. Le schéma communautaire des mobilités actives qui a déjà fait l'objet d'un atelier sera prochainement approuvé.



L'objectif de la réunion de ce soir est d'échanger sur les itinéraires et les aménagements pertinents pour relier le Pôle gare de Creil, dont la passerelle piéton-vélo sera un des équipements structurants.

Fabien Dos Santos, chargé de mission sport à l'ACSO a ensuite commenté **le film** qu'il a réalisé dans le quartier de la gare, pour montrer l'expérience usager, en particulier à hauteur d'enfant. Ce film avait pour but de « ressentir » les obstacles à la pratique sereine du vélo afin d'imaginer les aménagements nécessaires.

Gaëlle Bonnefond, Directrice générale adjointe et coordinatrice du projet de PEM à l'ACSO a **présenté les trois tables d'atelier** où les participants sont invités à travailler à l'aide de cartes et de plans :

- Les cartes, appelées axonométries car c'est une vue en trois dimensions ont été réalisées par le groupement SYSTRA-AIA, qui étudie le projet de pôle d'échanges multimodal pour le compte de l'ACSO. Ces axonométries présentées à la réunion publique du 7 juillet montrent le projet de PEM dans le contexte de Gare cœur d'agglomération et des zooms sur les futurs aménagements des parvis et de la voirie de desserte de ces parvis.
- Les plans, réalisés à partir de l'étude du schéma communautaire des mobilités actives confiée par l'ACSO au bureau d'études IMMERGIS, montrent les grands itinéraires prioritaires proposés pour relier le pôle gare, en venant de Creil, Nogent-Sur-Oise, de Montataire et au-delà.



### *2<sup>ème</sup> temps : travail en atelier*

Les participants se sont répartis autour de trois tables.

Table 1 : les itinéraires à aménager depuis et vers le parvis Nord

Animation : Barbara Da Silva, chargée d'étude principale à l'agence d'urbanisme Oise-les-Vallées

Table 2 : les itinéraires à aménager depuis et vers le parvis Sud

Animation : Fabien Dos Santos, chargé de mission sport à l'ACSO

Table 3 : les itinéraires à aménager depuis et vers le parvis Sud

Animation : Alban Lurdos (Cabinet Immergis)

### *3<sup>ème</sup> temps : Restitution*

#### Table 1 : parvis nord

Rapporteur : Fabien Schmitt, Directeur de l'aménagement et de la politique de la ville à l'ACSO



### **Axes structurants**

Pas de remise en cause des principaux axes vélos proposés en direction de Montataire et Nogent (parc Hebert).

La rue Ribot peut être un axe principal pour les vélos en direction de Nogent ou Villers Saint Paul.

Les remarques ont été :

- Réflexion sur la suppression du trottoir côté des voies ferrées rue des Usines pour avoir plus de largeur de voie pour les différents modes de déplacement.
- La rue des Usines sera utilisée par les usagers du vélos (plus instinctif et plus direct) malgré les difficultés de circulation dont la sortie de poids lourds des entreprises situées sur cette voirie.
- Pour la rue Joliot Curie, il faut penser à l'entretien des espaces verts qui peuvent obstruer la visibilité et rendre difficile la circulation vélos ; de plus, il existe une problématique de visibilité des blocs béton.
- Rue du Pont Royal et afin de pouvoir tourner sur la rue Ribot (venant de Nogent et allant sur Creil), il faudrait supprimer une partie du séparateur en béton existant de la piste cyclable et installer un « stop » (pour pouvoir tourner à gauche sur la rue Ribot).

### **Les aménagements**

- Des questions se posent sur la pertinence d'aménagement cyclable de la rue Sémaphore Nord (*technicienne de la commune de Nogent*) ;
- Réfléchir à la possibilité de séparer les cheminements piétons et cyclistes quand cela est possible (question sur la sécurité).

### **Services**

- Besoin d'abris vélos sécurisés et d'arceaux ;
- Point d'attention sur la localisation de l'abri vélos sécurisés ou arceaux, plutôt du côté de la rue Sémaphore que de la rue des Usines (si localisés proche de la rue des Usines, celle-ci sera utilisé par les cyclistes) ;
- Installation d'une station d'auto-réparation (avec kit de gonflage).

Table 2 : parvis sud

Rapporteuse : Isabelle Seghers, Directrice des travaux et du patrimoine à l'ACSO

### **Axes structurants et aménagements**

- Creil Plateau vers Gare : proposition d'un axe alternatif reliant la Passerelle Mandela à la Gare. Passage à l'intérieur du site ENGIE (après aménagement) pour rejoindre la place BROBEIL, rue DESPINAS pour aboutir au parvis Sud. Choix du trajet le plus direct (par rapport à quai d'Aval).
- Pour relier le centre-ville de Creil en venant de Montataire/ Saint Leu, proposition d'un trajet alternatif au passage par le Pont de l'Oise : emprunter la Passerelle Mandela, traverser l'Ile saint Maurice par la rue de l'Ile, rejoindre la rue de la république par l'allée du musée – emprunter ensuite la piste rue de la république.

Remarque sur la rue de la République : dangerosité au niveau du Match de la fin de la piste cyclable en biseau.

Pour relier le centre-ville de Creil à la Gare : proposition alternative à la circulation Avenue Chanut : après avoir emprunté le pont de l'Oise, au rond-point Chanut après le feu, tourner à droite rue Victor Hugo puis quai d'amont pour rejoindre le quai d'aval en passant sous le Pont de l'Oise. Cette proposition nécessite la réservation du quai d'Aval à la seule circulation vélo (voie vélo à double sens).

- Demande de création d'une piste sur la rue Edith Cawell pour la desserte locale du quartier vers la Gare. La rue Pauquet étant uniquement en sens Gare vers Auchan, cela permet de créer une liaison de ce quartier vers la gare sans remonter à la rue Péroche.
- Interrogation sur l'avenir des arrêts de bus du secteur Chanut et rue Gambetta.

## Services

Les participants ont souligné la nécessité de mettre en place une signalétique directionnelle pour un rabattement efficace vers la gare avec mention des temps de parcours plutôt que des distances.

Table 3 : parvis sud

Rapporteur : Alban Lurdos (IMMERGIS)



## Axes structurants et aménagements

Les axes ciblés sont cohérents avec les attentes, néanmoins certains points de vigilance devront être pris en compte.

- Le carrefour pour accéder à la Rue Stephenson est l'un des points compliqués, avec la question soulevée de l'accès à la piste cyclable en continuité nord qui implique de traverser le carrefour si l'on vient du sud.

- Il est souhaitable que la rue Stephenson soit aménagée avec une voie dédiée pour les cycles et desservant les équipements de la nouvelle gare.

NB : c'est bien ce qui est prévu (voir le zoom de l'axonométrie).

- Rue Jules Uhry, il est attendu là aussi une voie dédiée mais les pavés sont un problème pour les cyclistes (il est très désagréable de rouler dessus). Depuis la passerelle Mandela, un cheminement direct par le site ENGIE serait très utile car sécurisant et permettant de réduire largement le temps de parcours par rapport à la situation actuelle.

- Sur la Rue Henri Pauquet, les croisements avec les voitures seront à surveiller et à travailler.

- Pour l'accès côté Moulin, le cheminement indirect (par les voies secondaires et les escaliers) devra être rendu plus roulant. Le secteur est tout de même propice et notamment avec la possibilité de mettre en oeuvre des services et jeux aux habitants/jeunes.

D'une manière générale, les aménagements séparés des flux voitures sont souhaitables, au moins sur les grands axes type Gambetta/République/Traversée de l'Oise.

### **Services**

- Il est noté l'insalubrité actuelle de la consigne "vélobox" à la gare, notamment à cause de son aspect "ouvert" (pas totalement hermétique avec l'extérieur).

- Une borne de réparation sur le futur stationnement de la gare sera très important en plus d'un nombre de place adapté à la future fréquentation de la gare avec la ligne Roissy-Picardie.

- En complément, du stationnement supplémentaire au futur box sera primordial dans le cas où ce dernier sera plein. Des arceaux abrités ont été évoqués dans le meilleur des cas, sinon des arceaux en complément autour de la gare pourraient être envisagés.